



## **COMMUNIQUE 2ème AVIS**

La ligue régionale de football d'Annaba organise le 06-03-2024 l'assemblée général ordinaire relative à

1. *Présentation du bilan moral 2023*
2. *Présentation du bilan financier 2023*
3. *Présentation du budget prévisionnel 2024*

Par ailleurs en perspective de l'assemblée générale électorale L'AGO est appelée séance tenante à élire la commission de candidature et la commission de recours.

A cet effet les membres de l'AGO doivent s'acquitter du montant de la cotisation annuelle fixée à 3000 DA condition sine-qua-non pour préserver la qualité de membre de l'AGO